

Travaillons ensemble

Publication de la
section RENAULT
du syndicat

N° 36

Octobre 2013

Tél : 06.98.05.13.80 sm-te@travaillonsensemble.org

Consultez notre site : www.travaillonsensemble.org

s y n d i c a t l i b r e e t i n d é p e n d a n t

OUVRONS UNE NOUVELLE ÈRE POUR NOS DROITS

« L'une des stratégies de la politique sociale de Renault (*années 1990 NDLR*) a consisté à constituer une alliance de tous les syndicats non cégétistes dans le but de reprendre le contrôle des instances jusqu'alors dirigées par la CGT »

Louis Schweitzer « Mes années Renault » Gallimard 2007

Editorial

Comment a évolué le syndicalisme chez Renault ?

Aujourd'hui, nous vous proposons un bref historique pour comprendre comment la Direction de Renault a tenté et parfois réussi à neutraliser le pouvoir des syndicats.

Plus que jamais, il est nécessaire de remettre les syndicats au service des salariés et en contact avec eux.

3^{ème} réunion d'information et d'échange

dans le hall de la Ruche

Vendredi 27 septembre

à 10h

sur les 20 mn de pause

Thème : « **La Crise : la subir ou alibi ?** »

Sommaire

- Quelle représentation des salariés ?**
- La situation du syndicalisme chez Renault**
- Construisons ensemble**
- Reprise en main des IRP par les salariés**
- Une liste d'union est-elle possible ?**
- Ensemble, restaurons le syndicalisme**

Quelle représentation des salariés ?

Les départs massifs de l'entreprise, qui principalement affectent les salariés en fin de carrière, va entraîner mécaniquement, une prédominance de salariés qui n'auront été imprégné d'aucune culture syndicale. Cette situation ne sera pas sans conséquences pour le devenir des *Institutions Représentatives du Personnel* chez Renault.

Les *Institutions Représentatives du Personnel*, (appelées « IRP » par les initiés que sont les DRH, les Relations sociales et les organisations syndicales), est-ce que cela parle aux salariés de l'entreprise et spécialement à ceux embauchés depuis 1990 ?

(Suite page suivante)

Il est à noter que le mouvement syndical français est apparu **CONTRE l'Etat Français (en réaction à des lois injustes), CONTRE le grand patronat (oublieux de ses devoirs) et CONTRE la finance (érigée en système)**. Les salariés eux-mêmes ont créé des sociétés de secours mutuels, des bourses du travail, des sociétés de résistance. Les premiers militants, « des ouvriers énergiques, avides de lire, capables de réfléchir à leurs lectures comme à leurs expériences, constituèrent une véritable *aristocratie* ouvrière et forgèrent un instrument de défense puis de libération : le syndicalisme » ¹.

Mais l'enthousiasme des premières luttes et conquêtes perdit de sa force et une bureaucratie syndicale a réduit l'efficacité des actions de ces syndicats.

En effet, les lois françaises ont « institutionnalisé » les syndicats en leur octroyant divers privilèges (accords de financement et subventions, délégués centraux payés par employeurs) et **introduisirent le clivage entre la base des salariés et les instances qui dirigent leurs syndicats.**

Par les financements obtenus d'office, **les syndicats se sont affranchis de leurs cotisants et ont préféré satisfaire « la volonté » de ceux qui les paient.**

ACCORD RENAULT SAS DU 23 JUIIN 2000 MODIFIE SUR LA REPRESENTATION DU PERSONNEL ET LA CONCERTATION SOCIALE (signé par les fédérations nationales CFE-CGC, CFDT, FO et CFTC)

1.2.6. : Moyens financiers

Chaque organisation syndicale représentative, tant au plan national qu'au niveau de l'entreprise, bénéficie d'une contribution annuelle de fonctionnement s'élevant à :

- Un montant fixe de 300 000 F (45 734,71 Euros) pour les organisations syndicales recueillant au moins 5 % des voix exprimées aux élections de l'ensemble des Comités d'établissement ;

- Une partie variable fixée selon le pourcentage des voix exprimées aux élections du Comité d'établissement selon un barème progressif, par tranche de 5 % des voix exprimées aux élections de comités d'établissement et pour un montant de 30 000 F (4 573,47 Euros) pour chaque tranche, à l'exception de la première tranche, fixée pour sa part à 75 000 F (11 433,68 Euros) ...

ANNEXE 2

Compte tenu de la structuration actuelle du syndicalisme en France et notamment du rôle des fédérations syndicales nationales professionnelles et de l'importance du secteur de la métallurgie pour le groupe RENAULT, il est décidé le versement **d'une subvention annuelle de fonctionnement de 92 000 Euros à chaque fédération syndicale nationale de la métallurgie, justifiant d'au moins 5% de voix exprimées aux élections des CE ...**

Organisations syndicales chez Renault

Depuis la *Libération* et l'ordonnance du 16 janvier 1945 qui prononça la nationalisation de Renault, un *condominium* ² se mit en place entre les deux partis politiques dont les membres étaient engagés dans la Résistance et qui se répartirent les rôles :

- ⇒ au MRP (parti gaulliste), la direction de l'entreprise et sa ligne hiérarchique,
- ⇒ au PCF (parti communiste), la ligne syndicale et l'appareil de la CGT.

Jusqu'en 1989, la direction de Renault traita ainsi avec la CGT en affirmant son caractère dominant ³.

Les baisses d'audience successives de la CGT lors des élections, et la nomination de Louis Schweitzer en tant que Directeur Général de Renault en décembre 1990 qui décida avec le Directeur des Ressources Humaines Michel Praderie de faire perdre les Comités d'Etablissement (CE) à la CGT au profit des syndicats non cégétistes, bouleversa la donne syndicale.

La stratégie de « l'Entente syndicale » voulue par Schweitzer était simple : opposer systématiquement les syndicats FO, CFDT et CFE-CGC à la CGT dans chacun des trois collèges du CE. FO au 1^{er} collège (ouvriers), CFDT au 2^{ème} collège (techniciens et agents de maîtrise) et CFE-CGC au 3^{ème} collège (Ingénieurs et cadres) et interdire tout développement du CSL-SIR⁴ et de la CFTC.

¹ Histoire du mouvement ouvrier – Edouard Dolléans - 1947

² Condominium : partage d'un territoire que des puissances acceptent d'un commun accord

³ En novembre 1986, la CGT obtient au CE 79% des voix dans le collège ouvrier à Boulogne-Billancourt et au global 68%

⁴ CSL-SIR : Syndicat Indépendant Renault affilié à la Confédération des Syndicats Libres

Le CSL-SIR et la CFTC avaient un rôle supplétif pour la Direction. Depuis 1996 le CSL-SIR n'existe plus, et la CFTC qui avait été écartée n'a pas pu retrouver sa représentativité en 2011. **Depuis cette période, nous ne cessons de reconquérir du terrain et de se faire entendre.**

Depuis cette époque, Renault n'hésite pas à se servir de la CGT comme épouvantail pour inciter les cadres à aller voter lors des élections en leur disant (à mots couverts) d'aller voter « pour contrer la CGT ». Cela radicalise les postures syndicales en créant deux blocs qui laissent peu de place à des syndicats capables de concilier progrès de l'entreprise et véritable défense des salariés.

Construisons ensemble

Pour Olivier Debesse :

« La seule dépendance légitime pour un syndicat est d'être dépendant des salariés. J'ai toujours été en désaccord avec la prise en main des syndicats sous l'ère Schweitzer (et perpétué par Carlos Ghosn) considérant qu'une organisation syndicale devait être indépendante des DRH, de la Finance, de l'Etat et des collectivités territoriales, des instances politiques européennes ou mondiales, voire d'autres organisations syndicales (ce qui n'empêche pas des alliances circonstanciées librement consenties).

Ma pensée a toujours été cohérente avec mes actions et mon engagement, même s'il a fallu pour cela surmonter divers obstacles. Les faits témoignent :

- ❑ refusant « l'Entente syndicale » en 1992, j'ai dû pour rester indépendant, faire face à une tentative de prise de pouvoir de la section de Billancourt par plusieurs salariés du Service Sécurité qui montèrent une opération auprès du TGI de Nanterre. Tentative qui avorta.
- ❑ en 2003 à Guyancourt, à la veille du dépôt des candidatures, on me fit comprendre officieusement que je devais accepter de présenter une liste commune avec la CFE-CGC pour les élections du CE (syndicat qui en avait déjà la gestion). « Pour que le CE ne change pas de mains », m'avait-on dit. Ce que j'avais refusé.
- ❑ en 2004 au Siège, des militants ayant quitté la CFDT rejoignirent la CFTC et prirent le contrôle de la section de Boulogne. Ces mêmes militants rejoignirent la CFDT ou la CFE-CGC avant les élections de 2009 pour préserver leurs mandats syndicaux. Une nouvelle équipe CFTC a pu se présenter en 2009.
- ❑ Pour les élections CE/DP en 2009 à Guyancourt, j'ai eu les pires difficultés à pouvoir faire enregistrer nos candidats par Renault.

Aux salariés qui seraient intéressés d'avoir des précisions sur ces « affaires », je suis disposé à donner tous les détails et à montrer les preuves.

Nous nous sommes battus et nous sommes toujours là. Mais c'est de l'histoire ancienne, maintenant, nous sommes en position d'accompagner les salariés, nous sommes à vos côtés ».

Reprise en main des IRP par les salariés

Au lieu d'être d'abord la préoccupation de la DRH et des organisations syndicales, **les élections doivent être d'abord la préoccupation des salariés.** Ce sont les élections du CE qui déterminent le « poids » des syndicats à négocier les accords proposés par la Direction et qui conditionnent leur validité. Nous faisons l'amère expérience que les accords signés en 2013 ne sont pas bons, ni pour les salariés, ni pour les usines et

établissements Renault en France. Ce que nous vous expliquerons dans une prochaine communication.

A l'exemple des pionniers du syndicalisme, l'implication de tous compte énormément. Elle s'exprime par :

- La lecture** des publications (tracts, journaux ...) des syndicats diffusés dans le cadre de la campagne électorale et leur **analyse** (sans oublier celles de la Direction),
- Les échanges** entre nous en toutes occasions, à la pause café, au moment du déjeuner, en réunion d'UET, en plénière de Service ... y compris lors des rassemblements à l'initiative des syndicats,
- L'interpellation** de notre entourage pour créer un débat véritable, **dont personne n'est exclu**,
- Les candidatures spontanées** même si l'on n'est pas (encore) syndiqué : les élections CE/DP étant un scrutin de liste.

Il est grand temps pour que nous, les salariés, nous nous appropriions les élections CE/DP et que nous donnions du poids aux syndicats qui le méritent !

Une liste d'union est-elle possible ?

Des salariés, tant à Guyancourt-Aubevoye qu'à Boulogne-Plessis, nous posent la question : envisagez-vous une liste d'union avec d'autres syndicats ?

Réponse : Notre ligne est claire : indépendance syndicale pour mener la bataille sans entrave et préserver la racine de Renault en France, nos capacités de développement et nos capacités industrielles, donc nos emplois, nos métiers et nos compétences.

Nous n'excluons pas la possibilité d'une liste d'union avec les responsables d'un syndicat, même affilié à une confédération, lorsque nous avons des valeurs communes et qu'il s'agit de tourner le dos résolument aux pratiques anciennes.

Salariés, disons NON à la politique menée depuis trop longtemps par la Direction Générale avec la caution des syndicats majoritaires au niveau central !

Nous appelons tous les salariés de bonne volonté à prendre contact avec nous. Il y a du travail à faire au Comité d'Etablissement et en Délégués du Personnel.

Nos listes de candidats ne sont pas closes : prenez contact avec nous.

Ensemble, restaurons le syndicalisme

NOM : _____ Prénom : _____ Renault

Prestataire de la société :

Adresse mail :

Téléphone :

J'ai décidé d'apporter mon soutien par:

Mon adhésion

Ma candidature aux élections CE/DP

Je souhaite rencontrer un militant

Le :

Signature :

Pour nous contacter sans passer par le réseau de l'entreprise :

sm-te@travaillonsensemble.org